

Pour le maintien des moyens humains au CRD d'Angers

Une équipe de 3 personnes réduite à 2 (1,8 ETP)

Nous venons d'apprendre que les services de l'Université de Nantes ont **refusé d'assurer le remplacement d'une collègue Bibas** (Bibliothécaire assistant spécialisé) dont le départ en détachement est prévu le 1^{er} avril prochain.

Le centre de ressources documentaires (CRD) de l'ESPÉ d'Angers fonctionne avec 3 personnes, qui effectuent un total de 2,8 ETP (équivalent temps plein) - l'une d'entre elles étant à temps partiel. Depuis janvier, et pour 6 mois, l'équipe a aussi obtenu un contrat de moniteur étudiant (8h par semaine), pour l'aider sur les plages de service au public et équiper les ouvrages : cet étudiant est un renfort pour l'équipe, mais ne peut remplir les mêmes fonctions.

Le CRD assure normalement une ouverture hebdomadaire de 48 heures 30, avec une amplitude horaire de 10 heures, 4 jours sur 5 (8h30 - 18h30). Les usagers du site représentent 630 personnes, pour lesquelles le CRD assure plus de 16 000 prêts par an (2000 par mois en moyenne, près de 100 par jour). La fréquentation du CRD s'est accrue ces dernières années, avec 30 000 entrées en 2017.

Une nette dégradation des services proposés aux usagers

L'absence de remplacement de la collègue Bibas ayant obtenu un détachement va entraîner une dégradation du service rendu aux usagers et mettre les collègues du CRD en difficulté :

- il n'y aura **plus que deux personnes** au lieu de trois pour effectuer le travail : une responsable à temps plein et une collègue à 80 % soit 1,8 ETP pour 630 usagers (étudiants, formateurs, stagiaires de formation continue, extérieurs)
- les **horaires d'ouverture vont devoir être revus à la baisse**, ce qui pénalisera les étudiants et les formateurs. En cas d'absence de l'une des collègues (réunion, formation, congés), la bibliothèque sera fermée.

Les étudiants du site ESPÉ d'Angers ne peuvent pas bénéficier de la proximité d'une bibliothèque universitaire comme sur les autres sites : la bibliothèque de Saint Serge est à 25 minutes mais souffre d'un manque de places assises et d'un fonds inadapté (Droit, Médecine), la bibliothèque de Belle-Beille est à 45 minutes en transport, et aucune des deux ne dispose d'un fonds de manuels scolaires.

- le nombre très important de prêts ne pourra plus être absorbé et d'ores et déjà **le nombre d'ouvrages empruntables par lecteur a été diminué**
- **l'offre de formation aux étudiants** ne pourra plus être assurée telle qu'elle l'est actuellement
- les **ateliers** proposés ne pourront plus être organisés avec la même fréquence
- le **catalogage des documents** et le contrôle qualité des notices - qui se fait dans un contexte de collaboration nationale et qui est une des missions de la collègue Bibas - ne pourra plus être pris en charge
- les deux collègues devant assurer un nombre plus important de plages d'accueil, le **travail en interne** (commandes, enregistrement des ouvrages, préparation des formations...) sera fortement impacté
- le **délai de mise en rayon des nouvelles acquisitions** sera plus long
- le **travail collaboratif** de la responsable du CRD d'Angers **au niveau de la bibliothèque de l'ESPÉ** Académie de Nantes va être aussi affecté

Moins de personnels depuis 2007 malgré une hausse d'activité

Depuis le rattachement de l'ESPÉ à l'Université en 2007, la Bibliothèque a déjà payé un lourd tribut aux restrictions budgétaires : en 2006, elle comptait 17 personnes ; elle n'en compte plus que 12 actuellement, elle n'en comptera plus que 11 si le poste de la collègue n'est pas remplacé.

Tous les CRD de la bibliothèque de l'ESPÉ fonctionnent à flux tendu, tant au niveau des horaires d'ouverture que du nombre d'agents. Les risques psychosociaux engendrés par de telles décisions se concrétisent.

Le CRD d'Angers ne peut pas fonctionner correctement avec 1,8 ETP.

Ne pas remplacer une collègue titulaire est une méconnaissance de notre travail en bibliothèque et un appauvrissement de la qualité des services attendus par les usagers, qui est notre mission première et est d'autant plus importante en période de préparation aux concours (avril-mai 2018).

Cela va aussi à l'encontre du processus de mobilité des personnels : ne pas remplacer une collègue titulaire, c'est faire porter aux personnels une charge mentale qui ne devrait pas leur incomber.

Nous demandons à ce que **ce poste de Bibas soit pourvu dans les plus brefs délais** afin de **maintenir une qualité de service public** et de **répondre aux besoins des étudiants et formateurs de l'ESPÉ d'Angers**.

L'ensemble des personnels de la bibliothèque de l'ESPÉ Académie de Nantes